



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".
"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

N° 201 Juin 2006

Bulletin de liaison bimestriel du MIL

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

par le Général (CR) Alain de BOISSIEU

Compagnon de la Libération, Ancien Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre

Ancien Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Président du Comité d'Honneur du MIL

Repris de Vigilance et Action N° 38 de Juin-Juillet 1990

Pourquoi le Général de Gaulle a-t-il fait l'Appel du 18 juin? L'auteur l'a expliqué dans ses Mémoires de guerre dans le 1er volume, au chapitre LA PENTE, il écrit en effet, à la date du 16 mai : «*Alors au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire je me sens soulevé d'une fureur sans bornes... La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle continue. Il y a pour cela de l'espace dans le monde. Si je vis je me battrais où il faudra, tant qu'il faudra jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. Ce que j'ai pu faire par la suite, c'est ce jour-là que je l'ai résolu.*»

Lorsque le 17 juin le Général de Gaulle a senti que le gouvernement Pétain allait demander l'armistice, il est reparti pour Londres, où il était la veille pour négocier le transport des forces françaises, encore disponibles, vers l'Afrique du Nord. Il avait fait savoir à Winston Churchill qu'il n'accepterait pas de cesser le combat, conformément aux engagements de la France avec son alliée la Grande Bretagne.

Revenu à Londres le Général de Gaulle demanda à utiliser la radio pour lancer le célèbre Appel aux Français, «*qui se trouvaient en Angleterre ou qui viendraient à s'y trouver, pour continuer la lutte auprès de son alliée, il fait remarquer que la France métropolitaine n'est pas seule dans le monde (il le répète trois fois)*». Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec

l'Empire britannique. «*Elle peut comme l'Angleterre utiliser sans limite l'immense industrie des Etats-Unis.*»

"Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale."

«*Foudroyés aujourd'hui par une force mécanique nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure.*»

«*Quoi qu'il arrive la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas !*»

Au Général Noguès, Commandant en Chef sur le théâtre d'opérations d'Afrique du Nord, qui tient en main la décision de la poursuite du combat en Afrique, il adresse un premier télégramme : «*Suis à Londres en contact officieux et direct avec le Gouvernement britannique. Je me tiens à votre disposition soit pour combattre sous vos ordres, soit pour toute démarche qui pourrait vous paraître utile.*»

Le 19 juin le Général de Gaulle parle de nouveau à la radio de Londres pour inciter l'Afrique à rester dans la lutte :

«*Dans l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de*

Noguès, tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies.

Il ne serait pas tolérable que la panique de Bordeaux ait pu traverser la mer. Soldats de France, soyez debout !»

«*Tout Français qui porte encore les armes a le devoir absolu de continuer la résistance...*»

Le 20 juin, alors que le Général Weygand



lui a ordonné de rentrer en France, le Général de Gaulle, sachant que les conditions d'armistice sont très dures (certaines dépêches d'agence font croire à des conditions sévères concernant la Marine française), essaye d'entraîner cet ancien chef d'état-major de Foch dans la poursuite du combat et la non-application de l'Armistice outre-mer : *«Je crois devoir vous dire très simplement que je souhaite pour la France et pour vous, mon Général, que vous sachiez et puissiez échapper au désastre, gagner la France d'Outre-Mer et poursuivre la guerre»*. Le Général de Gaulle ajoute dans son message qu'il ne répondra à la convocation de Weygand que si l'armistice n'est pas signé.



Le 24 juin, tout est consommé; la signature devenue réalité, le Général de Gaulle télégraphie de nouveau au Général Noguès pour l'informer de la constitution en cours d'un Comité national français pour mener la résistance et lui demander d'en faire partie, et précise : *«Tous, ici, vous considèrent comme devant être le grand chef de la*

Résistance française» (Voilà démentie par les archives cette prétendue intention du Général de Gaulle d'avoir fait l'Appel du 18 juin pour des motifs d'orgueil et de je ne sais quelle soif du pouvoir !).

Il télégraphie dans ce sens au Général Mittelhauser, à Monsieur Piaux respectivement Commandant en chef au Levant et Haut-Commissaire en Syrie et au Liban, de même au Général Catroux gouverneur général de l'Indochine et au général Legentilhomme à Djibouti, pour leur demander de faire partie du Comité national.

Ces appels sont restés sans réponse favorable sauf du côté de Catroux et de Legentilhomme, pourquoi ?

Tous ces personnages ont écrit leurs mémoires, tous mettent en avant l'influence du Maréchal Pétain et celle de Weygand sans oublier celle de l'Amiral Darlan sur leur décision. Tous admettent que le sort de l'Afrique du Nord et de la bataille de la Méditerranée dépendait de l'attitude de l'Espagne. Car les Allemands étaient dans l'incapacité d'attaquer l'Angleterre et l'Afrique du Nord sans la complicité de l'Espagne. Or Franco refusa en 1940 à Hitler et refusera de nouveau en 1942 le passage de la Wehrmacht à travers l'Espagne. Les archives allemandes l'avaient démontrées et lors de son voyage en Espagne, en 1970, le Général de Gaulle reçut cette confirmation de la bouche même du Général Franco.

Cette faute de jugement du Gouvernement de Vichy sur l'attitude de l'Espagne coûtera cher aux alliés et surtout à la France. Avec la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, puis dans toute l'Afrique, enfin dans l'Océan indien, il n'y aurait pas eu le drame de MERS EL KEBIR, il n'y aurait pas eu d'opération de DAKAR, ni du GABON, il n'y aurait pas eu d'opération de SYRIE, pas d'opération de MADAGASCAR, il n'y aurait pas eu de débarquement allié, mais malheureusement sanglant, en Afrique du Nord, ni de sabordage de la Flotte à Toulon !

Toute l'Afrique aurait été maintenue dans la guerre et ce continent tout entier aurait bénéficié pendant trois ans de la mise en place et de la création d'une infrastructure allié, qui lui aurait servi après la guerre et permis un décollage économique.

La guerre aurait duré une année de moins, le débarquement par le sud et par le nord pouvait se réaliser dès 1943 ; combien de vies humaines, en particulier de déportés, auraient pu être épargnées ?

L'Histoire a déjà jugé ceux qui de bonne foi ou non, n'ont pas suivi les appels du Général de Gaulle et se sont lourdement trompés en juin 1940. Il convenait de le souligner 50 ans après.

NOUS NOUS SOMMES BATTUS POUR LA LIBERTÉ, MAINTENANT DÉFENDONS LA LIBERTÉ

par le Général (CR) **Alain de BOISSIEU**

Compagnon de la Libération, Ancien Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,
Président du Comité d'Honneur du M I L

Repris de Vigilance et Action N° 100 de Mars 1997

Je ressens une profonde indignation devant la campagne actuellement menée contre la Loi. De nos jours, la loi, devenue « la loi Untel », n'est plus considérée comme la loi de la République. N'a-t-on pas entendu un ancien responsable de l'État parler de la force injuste de la Loi ? Lui qui était chargé de la faire respecter...

Nos camarades Résistants et nous-mêmes n'avons pas combattu pour rendre la liberté à la France en rétablissant la République, pour voir de tels abus de la liberté se commettre sous nos yeux. Ceux qui sont morts pour elle n'ont pas fait le sacrifice de leur vie pour que des

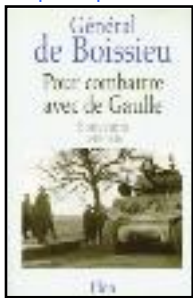
irresponsables bafouent ainsi la loi. Si celle-ci n'est pas bonne, il faut la changer démocratiquement et non pas par des manifestations de rue avec l'aide des casseurs et des drogués.

D'ailleurs les jeunes, qui pensent à leur avenir, commencent à se rendre compte que ces démagogues abusent de leur générosité. Il faut en effet qu'ils se ressaisissent et fassent savoir à ces « manipulateurs-agitateurs » que « ça suffit ». Ceux-ci n'ont pas le droit de parler au nom de la Nation, puisqu'ils n'ont reçu aucun mandat du peuple.

EXTRAIT DU LIVRE D'ALAIN DE BOISSIEU, *POUR SERVIR LE GÉNÉRAL (1946-1970)* publié chez Plon en 1982 et réédité en 1990.

Chapitre : L'attentat du Petit-Clamart

Dès notre arrivée je trouve un message de M. Pompidou qui me demande de lui téléphoner. Il veut prendre personnellement des nouvelles des mes beaux-parents. Au téléphone le Premier ministre me dit : "Alain, vous avez eu une sacrée chance, il y avait au moins un fusil-mitrailleur, peut-être deux, et d'après les témoins quatre ou cinq pistolets-mitrailleurs. La voiture du Général est criblée d'impacts, la préfecture de police a dénombré au moins quatorze entrées dont deux à hauteur de la tête du président de la République et une autre au niveau de



Mme de Gaulle. Votre propre siège est troué... où étiez-vous donc ? Je lui réponds qu'en ce qui me concerne c'est ressort du siège qui a été sectionné par une balle ; mon pantalon a juste quelques fils arrachés. Mes beaux-parents n'ont aucune égratignure. Je lui confirme qu'on l'attend le lendemain pour déjeuner ; Il proteste vivement contre les mesures de sécurité allégées prescrites par le général depuis quelque temps ; il m'annonce qu'il va tenir dès le soir un Conseil des ministres restreint pour revoir toutes les dispositions de protection à Paris comme à Colombey. Il entend désormais

qu'on ne les modifie plus sans son autorisation. "Au revoir, chef Alain, félicitez le Général et embrassez Mme de Gaulle de ma part!" Au moment où j'allais raccrocher l'appareil, j'entends les pas du général de Gaulle qui me demande de lui passer le combiné. Je m'éloigne pour ne pas être indiscret mais j'entends : "Alors, cher ami, ils ont tiré comme des cochons...".

Le Premier ministre confirme au général de Gaulle l'importance de l'armement utilisé pour l'attentat. Le nombre de douilles trouvées sur le terrain, cent de fusils-mitrailleurs, quatre-vingts de pistolets-mitrailleurs. Lorsque le Général rentre dans la bibliothèque, il se met à sa table de jeu et commence à faire des réussites. Puis l'on écoute le dernier journal par lé, les dames disent bonsoir, tandis que le Général me demande de rester avec lui quelque temps "pour parler".

Je sens bien qu'en présence de ma belle-mère, de ma femme et de ma belle-sœur le Général n'a pas voulu livrer le fond de sa pensée. "Voyez-vous dans cette affaire, me dit-il, ce qui est lamentable c'est que des Français aient osé tirer sur une voiture dans laquelle il y avait une femme et cette femme soit votre belle-mère. Qu'a donc fait cette

créature toute de bonté, à cette bande d'excités, Que l'on tire sur une voiture où je me trouve, soit, cela fait partie des risques qu'encourt un chef d'Etat ; que vous soyez à mes côtés, c'est une erreur de ma part, car ce soir votre femme aurait pu être veuve et orpheline. En conséquence, c'est la dernière fois que vous prenez la voiture, l'avion ou hélicoptère avec moi." Je proteste mais le Général enchaîne : "J'ai réfléchi à ce que vous me disiez dans l'avion au sujet de la Panhard, bien sûr c'était là le plus grand danger, d'autant plus que les deux voitures auraient probablement brûlé après le choc où nous aurions tous été tués et calcinés. Eh bien ! mon pauvre Alain nous aurions été enterrés l'un près de l'autre..." Je réponds : "Cela aurait été le plus grand honneur que la vie m'eût valu."

"Qu'à cela ne tienne, réplique mon beau-père en souriant, vous savez ce qu'il vous reste à faire". Puis nous parlons d'autre chose. Je n'ai cependant pas oublié cette conversation et mes dispositions sont prises à Colombey pour y dormir mon dernier repos, avec ma femme, aux côtés de mes beaux-parents, dans un caveau voisin du leur.



EXTRAIT DES ACTES DU COLLOQUE CHARLES DE GAULLE ET LA JUSTICE

(organisé par la Fondation Charles de Gaulle en novembre 2001 et publié aux éditions Cujas en 2003)

Général Alain de Boissieu : - J'en reviens à ce que vient de dire M. Foyer au sujet de Bastien-Thiry. Il est exact que j'ai été sollicité comme commandant de la deuxième brigade, par son cousin, à la demande du père de Bastien-Thiry qui était au RPF et qui n'avait pas compris l'attitude de son fils. Il voulait savoir si le général de Gaulle savait que son fils avait été dans une maison de santé pendant un certain nombre de mois, et le colonel d'Arrouzat qui commandait la subdivision de Versailles, est venu me trouver pour me demander si je pouvais toucher le général de Gaulle. Je lui ai dit que je

déjeunais à l'Elysée le lendemain. Après le déjeuner, le Général me proposait toujours de faire quelques tours dans le jardin, et là je lui ai dit que Bastien-Thiry avait été malade et fait un séjour en maison de santé. Le Général s'est arrêté de marcher et m'a demandé : « comment savez-vous cela ? ». Je lui ai répondu que c'était par son cousin, le colonel d'Arrouzat qui m'avait téléphoné de la part du père de Bastien-Thiry, et le général de Gaulle m'a demandé d'en parler à Bonneval en rentrant de la promenade, afin qu'il convoque le colonel d'Arrouzat. On a donc convoqué ce colonel à l'Elysée dans

l'après-midi du dimanche, le Général l'a-t-il vu personnellement ? Je n'en sais rien. Le lendemain il y a eu la visite de M. Foyer et des avocats, et le Général a posé la question à l'avocat qui lui a répondu qu'il n'avait pas été autorisé par la famille à plaider cette circonstance atténuante. Etant donné le caractère politique de l'avocat - dont je ne citerai pas le nom - je suis convaincu qu'il voulait qu'il y ait un martyr de l'OAS. Je n'écrirai pas ce que je pense de cette attitude... Je sais qu'elle a choqué le général de Gaulle...

LE SERMENT DE KOUFRA

Le 23 novembre 1944, la 2e Division Blindée libère Strasbourg, le Serment de Koufra est tenu. Le 1er mars 1941, après la prise du fort italien de l'oasis de Koufra, dans le désert de Libye, le colonel Philippe Leclerc de Hauteclocque avait en effet fait prononcer à ses hommes le serment de Koufra :

"Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg"

La 2e Division Blindée n'a cependant pas déposé les armes après la Libération de Strasbourg. Le 501e Régiment de Chars de Combat terminera en effet sa marche glorieuse au fameux "nid d'aigle" d'Adolf Hitler, à Berchtesgaden (Bavière), dont la 1re Compagnie du capitaine Alain de Boissieu obtiendra la reddition le 5 mai 1945.

COMMUNIQUÉ DE MICHÈLE ALLIOT-MARIE, MINISTRE DE LA DÉFENSE

C'est avec une grande émotion et une immense tristesse que j'ai appris la disparition du général Alain de Boissieu.

Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre National du Mérite, Compagnon de la Libération, le général d'armée de Boissieu était une grande figure des armées. Prisonnier en 1940, il s'était évadé, afin de reprendre le combat pour la libération de la France aux côtés du général de Gaulle.

Capable de charger au sabre, comme il le fit en 1940, mais aussi d'assumer les plus hautes responsabilités militaires, le général de Boissieu était le modèle même de l'officier français, alliant le panache et le courage à la réflexion.

Mes pensées vont à ses proches à qui j'adresse mes plus sincères condoléances ainsi qu'à ses compagnons qui voient disparaître, un chef, mais aussi un camarade et un grand soldat.

BOISSIEU ALAIN (de)

Né le 5 juillet 1914 à Chartres, saint-cyrien, il est lieutenant de cavalerie en 1940. Prisonnier des Allemands, après avoir organisé une des dernières charges au sabre de l'armée française, il s'évade en mars 1941 pour rejoindre Londres par l'URSS, mais y est interné cinq mois avant de pouvoir rallier les Forces françaises libres (FFL). Membre de l'Etat-major particulier du général de Gaulle à Londres, haut-commissaire dans l'Océan indien, puis affecté au poste de commandement du général Leclerc, il participe avec la 2e division blindée aux campagnes de France et d'Allemagne. Attaché au cabinet militaire de De Gaulle en avril 1945, il épouse en janvier 1946 sa fille, Élisabeth. Général de brigade en 1964, commandant l'École militaire spéciale de Saint-Cyr, général de division en 1968, il est inspecteur de l'armée blindée (1970) et membre du Conseil supérieur

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTÉ

Raoul Béteille, ancien député de la Seine-Saint-Denis, président du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) et le bureau national du M.I.L. font part de leur émotion et de leur tristesse à l'annonce du décès de leur ami le général Alain de Boissieu ancien président du comité d'honneur du M.I.L.

Alain de Boissieu, Compagnon de la Libération, était aussi un militant gaulliste fier et déterminé. Il restera pour les militants du M.I.L un modèle et un ami.



de la guerre (1971), puis chef d'Etat-major de l'armée en 1975. Grand Chancelier de la Légion d'honneur, il démissionne en 1981 après l'élection de François Mitterrand. Il est président d'honneur du Mouvement initiatives et libertés (MIL).

Repris de l'Institut Charles de Gaulle



COMMUNIQUÉ DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'apprends la disparition du Général de BOISSIEU, Chancelier de l'Ordre de la Libération.

Le Général de BOISSIEU laisse l'image d'un grand soldat ayant consacré toute son existence au service de la France.

Après une conduite héroïque au cours de la campagne de France en 1940, il est fait

prisonnier puis s'évade pour rejoindre, parmi les premiers, le général de GAULLE à Londres.

D'un courage à toute épreuve, il participera à tous les combats de la libération et sera fait Compagnon de la Libération.

Dès lors, il montrera, tout au long de sa vie, un dévouement sans faille au Général, dont il deviendra le gendre en 1946.

Ses qualités d'homme et de soldat le conduiront jusqu'aux postes les plus élevés de la hiérarchie militaire.

C'est un homme de devoir, généreux et respecté de tous qui nous quitte.

A sa femme, à sa fille, à ses compagnons de l'Ordre de la Libération, je présente les condoléances de la Nation et l'expression de mes sentiments attristés.

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie Courriel@.....
Date et lieu de naissance Je souhaite être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
 Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL : 30 € / 50 € / 80 € / 120 € ou plus
 Je souhaite adhérer au M.I.L. pour l'année :
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 € / Cotisation couple : 40 € / Cotisation simple : 25 € / Cotisation chômeur : 10 €
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 € / Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €
 Je désire m'abonner à «Vigilance et Action» : simple 30 € / soutien : à partir de 160 €

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Tél. 0147573444 - Télécopie 0147573424 - Courriel : m.i.l@noos.fr

MIL : La droite civique, gaulliste et patriote